

Inscrivez-vous à notre séance d'information sur la nouvelle plateforme BLC e-Flex!

Bonjour,

Afin de bien vous accompagner dans votre transition vers la nouvelle plateforme BLC e-Flex^{MC}, nous avons le plaisir de vous inviter à une séance d'information en ligne, le 23 avril prochain. Cette rencontre vous permettra de découvrir les fonctionnalités de la plateforme et de vous familiariser avec son utilisation. Nous profiterons également de l'occasion pour répondre à vos questions.

Nous vous invitons à partager cette invitation à toutes les personnes qui utilisent actuellement la plateforme TEF au sein de votre entreprise.

[Je m'inscris!](#)

Mars, le Mois de la prévention de la fraude

À l'occasion du Mois de la prévention de la fraude, nous souhaitons vous communiquer de bonnes pratiques afin de réduire les risques pour votre organisation. Voici quelques conseils à appliquer dès maintenant et même après votre transition vers BLC e-Flex!

Vigilance et vérifications — Adoptez une approche prudente en effectuant des vérifications lorsqu'un fournisseur vous demande, par exemple, de modifier ses informations bancaires. Des vérifications additionnelles pourraient vous permettre de détecter et d'empêcher une tentative de fraude.

Gestion des accès — Assurez-vous de mettre à jour régulièrement les accès des utilisateurs de votre entreprise dans la plateforme de transfert électronique de fonds. C'est particulièrement important lors du départ d'un(e) employé(e) ou d'un changement de rôle, puisqu'il faut retirer ou modifier des accès, ou encore ajuster les limites.

Vérification en deux étapes — La vérification en deux étapes lors de votre connexion à la plateforme BLC e-Flex renforcera la sécurité de votre compte. Assurez-vous toutefois de ne pas partager vos mots de passe ni les codes de vérification uniques qui vous seront envoyés par courriel ou par texto.

Pour en apprendre davantage sur le sujet, consultez la [page consacrée](#) à la prévention de la fraude sur le site Web de la Banque Laurentienne.

Nous sommes là pour vous accompagner

Pour obtenir plus de renseignements ou des réponses à vos questions tout au long de cette transition, vous pouvez consulter notre [FAQ](#) ou communiquer avec votre coordonnateur ou coordonnatrice, qui demeure votre premier point de contact.

Vous pouvez également nous écrire directement à l'adresse courriel suivante : blceflex@banquelaurentienne.ca.

Au plaisir de vous compter parmi nous à la séance d'information du 23 avril!

Cordialement,



L'équipe des Services aux entreprises

Coordonnées et avis juridique

Vous ne souhaitez pas recevoir de message électronique commercial occasionnel de la Banque Laurentienne?
[Désabonnez-vous ici](#)

Banque Laurentienne, Siège social
1360, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 600, Montréal, Québec,
H3G 0E5, Canada
www.banquelaurentienne.ca

MC : Marque de commerce de la Banque Laurentienne du Canada.

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ Ce message, incluant ses pièces jointes, est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé et peut contenir des renseignements confidentiels et/ou privilégiés. La confidentialité demeure malgré l'envoi de ce message à une mauvaise adresse électronique, et l'expéditeur ou ses divisions ne renonce pas aux droits et obligations qui s'y rapportent. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez-nous en informer sans délai et détruire ce message et toute pièce jointe, sans en garder de copie. Toute distribution ou reproduction de ce message est interdite. Nous n'assumons aucune responsabilité pour l'interception de toute communication par Internet ou la transmission de virus informatiques.